



CA
Jeudi 16 février 2023
(sous réserve de validation au prochain CA)

Présents : Marc COPPIN, Jean-Paul GALLOT, Marie-France JAMES, Claire LE FLECHER, Jean-Marc LEGRAND, Josette MANTELLI, Michel NICKERSON, Sébastien OLIVRO, Rémy ROBERT, Patrice TROTEL, Françoise VIAULT

Observateur : Gezim MEHAJ

Responsables : Ines SKAKOVSKAIA, Jean-Michel HOUDBINE, Bastien VIOT

Excusés : Hélène HUET (pouvoir à Rémy)

Absents : Hicham BEN EL CAID (démissionnaire), Landry FODJO, Laurence GRAVOUEILLE, Hassane MOUCKTAR

Approbation à l'unanimité du compte-rendu 19 janvier 2023

Toutes les tâches prévues au dernier CA ont été réalisées ou sont en cours.

Décisions prises :

- Vote à l'unanimité pour la signature du contrat avec l'entreprise ABM d'un montant de 271 HT par mois (soit 352,20 € TTC) pour la mise à disposition de quatre caisses enregistreuses.
- Vote à l'unanimité pour une location temporaire d'un chariot élévateur
- Vote à l'unanimité :
 - pour l'achat de deux bennes basculantes pour améliorer le travail à la recyclerie, pour un montant de 4 309,20 € TTC auprès de l'entreprise Palvac
 - pour l'achat de deux gerbeurs électriques industriels auprès de l'entreprise Palvac pour un montant de 10 488 € TTC
- Vote à l'unanimité pour autoriser nos coprésidents à signer :
 - un avenant de 1 522,13 € HT avec l'entreprise Fouqueron pour le lot Électricité,
 - un avenant de 1 405,86 € HT avec l'entreprise Hervé Thermique pour le lot Plomberie-Chauffage.
- Vote à l'unanimité pour accepter la mise à disposition d'un utilitaire électrique Peugeot dans le cadre d'une convention de mécénat.
- Vote à l'unanimité pour autoriser nos coprésidents à signer un nouveau contrat avec le Label Emmaüs

Vie Associative et Communautaire

❖ Compagnes, compagnons

- Un nouveau compagnon a intégré la communauté, il n'y a pas eu de départ dans le mois.

La remorque de l'espoir est en permanence occupée du mardi midi au samedi matin par des personnes envoyées par le 115 ; elles participent à l'activité, en fonction de leur capacité.

- L'association AIDA, aide aux demandeurs d'asile, membre d'Emmaüs France, va faire le point avec Laurence et va aider au montage des dossiers de demande de titres de séjour de 8 compagnes/compagnons.

Nos co-présidents demanderont un rendez-vous avec la sous-préfète après le passage de cette association pour défendre les dossiers.

- Des contacts sont en cours avec le CNED, Centre National d'Enseignement à Distance, pour l'inscription aux tests de validation du niveau de français. Les bénévoles de La Petite Ecole continuent d'assurer les cours le mardi.

- Un compagnon a reçu une promesse d'embauche en CDI, nous espérons que sa demande de titre de séjour en sera facilitée.

❖ Travaux et devis

➤ Devis caisses enregistreuses

Afin de faciliter le travail des caissiers et de la comptabilité, il est proposé de louer des caisses enregistreuses.

Les avantages des caisses enregistreuses :

- liaison directe avec le terminal de paiement électronique (TPE). Il ne sera donc plus nécessaire de retaper le montant CB,
- transfert des données vers la comptabilité par mail ;
- tiroir-caisse fermé,
- afficheur client du montant, obligatoire notamment pour les personnes malentendantes.

Des devis ont été demandés à deux fournisseurs : ABM et JDC pour un total de 3 caisses enregistreuses.

Pour un tarif un peu moins élevé (271 € HT par mois contre 299 € pour JDC), le fournisseur ABM, nous propose une caisse supplémentaire reconditionnée, soit 2 neuves + 1 reconditionnée pour Saint-Jean et une neuve pour Saint-Serge.

Il est ainsi demandé au conseil d'administration de signer un contrat d'une durée de 48 mois avec l'entreprise ABM d'un montant de 271 HT par mois (soit 352,20 € TTC) pour la mise à disposition de quatre caisses enregistreuses.

La location permet de bénéficier de la maintenance et de la mise à jour en continu du logiciel.

Vote à l'unanimité pour la signature du contrat avec l'entreprise ABM d'un montant de 271 HT par mois (soit 352,20 € TTC) pour la mise à disposition de quatre caisses enregistreuses.

➤ Chariot élévateur

Les nouveaux devis demandés n'ont pas été reçus. Compte tenu de l'aspect prioritaire du renouvellement de cet équipement, il est proposé de louer temporairement un nouveau chariot élévateur.

Le prochain CA examinera les deux options possibles pour la fourniture d'un nouveau chariot : achat ou leasing

Vote à l'unanimité pour une location temporaire d'un chariot élévateur.

➤ **Bennes auto-basculantes et gerbeurs électriques**

Outre la réalisation de nouveaux ateliers pour améliorer les conditions de travail des compagnons et des bénévoles qui les accompagnent, nous avons besoin aussi de nouveaux équipements.

Des bennes basculantes pourraient améliorer le transfert des charges entre la recyclerie et les bennes de ramassage.

Aussi est-il proposé d'en acheter deux de deux couleurs différentes (bleue et verte) pour bien les distinguer, l'une destinée au tout venant, l'autre aux D3E (déchets d'équipement électrique et électronique). Il s'agit d'un matériel coûteux mais très résistant dans le temps.

Il convient par ailleurs de disposer de gerbeurs électriques pour les futures manipulations de palbox dans les ateliers et dans les salles de vente.

Il est proposé d'acheter ces matériels auprès de la société Palvac qui nous fait un prix intéressant.

Il est ainsi demandé au conseil d'administration de retenir :

- le devis de l'entreprise Palvac de 4 309,20 € TTC pour l'achat de deux bennes basculantes pour améliorer le travail à la recyclerie,
- le devis de l'entreprise Palvac de 10 488 € TTC pour l'achat de deux gerbeurs électriques industriels de marque Stockman et de référence PSE12N2900.

Vote à l'unanimité :

- pour l'achat de deux bennes basculantes pour améliorer le travail à la recyclerie, pour un montant de 4 309,20 € TTC auprès de l'entreprise Palvac
- pour l'achat de deux gerbeurs électriques industriels auprès de l'entreprise Palvac pour un montant de 10 488 € TTC

➤ Les points prévus à l'ordre du jour concernant l'élagage – broyage et les portants textiles pour les futurs ateliers seront examinés au prochain CA

➤ **Avenants travaux projet de requalification et d'extension du site de Saint-Jean**

La mise en place de la géothermie nécessite quelques adaptations dans les lots 11 Électricité et 12 Plomberie-Chauffage.

Le calibre du disjoncteur ainsi que la section de câble précisés dans le devis sont insuffisants. Les modifications nécessaires entraînent une plus-value de du lot 11 Électricité de 1 522,13 € HT.

Le remplissage des forages géothermiques sont prévus pour le lot Forage-Géothermique, mais il n'était pas précisé qui devait le remplissage en glycol de la partie local de production d'énergie ; un complément d'eau glycolée est donc à prévoir pour un fonctionnement efficace de la pompe à chaleur. De plus, le collecteur géothermique à prévoir par l'entreprise Hervé Thermique est incomplet, des vannes de réglage avec débitmètre sont à prévoir et sont nécessaires pour le bon fonctionnement de l'installation. Le devis étant élevé, des

négociations et ajustements ont été réalisés avec l'entreprise afin de réduire de moitié le montant :

- moins-value détecteur de gaz en local de production d'énergie (non obligatoire),
- plus-value ajout appoint glycol dans l'installation,
- plus-value ajout de vannes de réglage et de débitmètre sur le collecteur.

Le coût supplémentaire de ces adaptations s'élève à 1 405,86 € HT.

Hors espace chantier 2, les marchés initiaux signés avec les entreprises représentaient un montant total de 1 872 000 € HT. Les divers avenants proposés depuis le début du chantier ont porté ce montant à 1 945 000 € HT, soit une hausse de 3,91 %, inférieure à l'inflation de ces derniers mois.

Il est ainsi demandé au conseil d'administration d'autoriser nos coprésidents :

- à signer un avenant de 1 522,13 € HT avec l'entreprise Fouqueron pour le lot Électricité,
- à signer un avenant de 1 405,86 € HT avec l'entreprise Hervé Thermique pour le lot Plomberie-Chauffage.

Vote à l'unanimité pour autoriser nos coprésidents à signer :

- un avenant de 1 522,13 € HT avec l'entreprise Fouqueron pour le lot Électricité,
- à signer un avenant de 1 405,86 € HT avec l'entreprise Hervé Thermique pour le lot Plomberie-Chauffage.

❖ Proposition de mécénat Peugeot

Jean-Michel Houdbine a été contacté par le responsable marketing de l'entreprise Peugeot GEMY, 9 quai Félix Faure à Angers. Dans le but de promouvoir les véhicules électriques et de favoriser une association du secteur social, cette entreprise nous propose la mise à disposition d'un utilitaire de 13 m³ dans le cadre d'un contrat renouvelable tous les ans. Les frais d'assurance, l'entretien des pneumatiques et des freins seraient à la charge de la communauté. L'autonomie d'un véhicule de ce type est de 50 km, l'entreprise installerait des prises de recharge flash à Saint Jean et à Saint Serge.

Il est demandé au conseil d'administration d'accepter cette proposition de mécénat.

Vote à l'unanimité pour accepter la mise à disposition d'un utilitaire électrique Peugeot dans le cadre d'une convention de mécénat.

❖ Point sur les ventes 2022

Globalement, les ventes 2022 sont en hausse par rapport à 2021 et 2020 tant à Saint-Jean qu'à Saint-Serge sachant que l'année 2020 avait été marquée par trois mois de fermeture du fait du confinement. Comparé à l'année 2019, meilleure année d'activité jusqu'à présent, le chiffre d'affaires de la communauté a crû de 7,2 % (1 615 000 € contre 1 507 000 € en 2019). Saint-Serge a repris son rythme régulier de croissance d'environ 14% d'augmentation par an. Saint-Jean n'est pas encore revenu à son niveau d'activité de 2019 (1 112 000 €) ou même de 2017 (1 147 000 €) mais progresse de 5,5% par rapport à 2021.

L'analyse des ventes par secteur fait apparaître des évolutions contrastées : par exemple, hausse des ventes de textile mais baisse des ventes de l'électro sur les deux sites.

❖ **Point sur les adhésions 2023**

A ce jour, 130 personnes sont adhérentes, c'est-à-dire qu'elles ont réglées leur cotisation. Par rapport au fichier 2022, il manque une soixantaine d'amis.

L'appel à cotisation a été envoyé par la poste aux personnes qui n'ont pas de mail, mais certains amis qui ont une boîte mail ne lisent pas régulièrement les courriels qui leurs sont envoyés. Une nouvelle relance sera faite en mars vers ces personnes.

Il sera possible d'adhérer jusqu'à la date de la prochaine AG, un formulaire papier sera mis à disposition le jour de l'AG.

❖ **Réunion communautaire du matin du 2 mars**

La matinée sera divisée en deux temps :

- une réflexion en groupe sur le projet communautaire 2017-2022 pour en faire le bilan et amorcer le travail de rédaction du futur projet 2023-2028.

Par la suite, nous serons aidés par Nicolas Coiffier, ex RNGC.

- une information sur les futurs ateliers et un travail sur site pour préparer le futur déménagement et l'aménagement de ces ateliers.

❖ **Le Salon régional en 2024**

Rémy a pris contact avec le parc expo et a visité les lieux susceptibles d'accueillir un salon régional à l'automne 2024. Une salle de 4 000 m² semble être un format raisonnable et permettrait de proposer un stand de 100m² à environ 25 groupes de la région.

Un tel salon dont le chiffre d'affaires est dédié à Emmaüs International implique une grosse préparation et l'implication de toute la communauté. Le CA y est favorable, la réflexion se poursuit.

❖ **Information textile**

Les changements discutés en réunion vont se mettre en place progressivement :

- modification de la tarification, hausse des prix qui n'ont pas bougé depuis 2017
- élaboration d'un tableau avec les différentes marques pour différencier les valeurs
- mise en place du carré chic à Saint Jean
- renouvellement fréquent dans les magasins des vêtements non vendus
- vente de la mercerie en continu

❖ **Information sur les avoirs**

Il est rappelé que les avoirs établis sur l'un ou l'autre des sites de vente sont valables sur les deux sites. Saint Serge accepte les avoirs édités à Saint Jean et vice versa.

❖ **Bar et animation**

L'association « Pour Toit », dont le but est l'accueil des migrants va ouvrir le bar une fois par mois à partir du 18 février. Cinq animateurs proposeront, entre 10 et 17h, des boissons chaudes et des gâteaux. Ils assurent l'intendance, les bénéfices réalisés leurs permettent de financer leurs actions.

Une convention est en cours de rédaction.

D'autres associations pourraient être sollicitées pour l'animation de ce bar et de celui de Saint Serge.

❖ **Le label Emmaüs**

Un contrat lie le label Emmaüs et chaque groupe/communauté vendeur sur la plateforme du label. Certains articles de ce contrat ont été modifiés

Il est demandé au CA d'autoriser nos coprésidents à signer le nouveau contrat.

Pour mémoire, les ventes dans le cadre du label ont généré un chiffre d'affaires de 33 000 € en 2022.

Vote à l'unanimité pour autoriser nos coprésidents à signer ce nouveau contrat

❖ **Envoi d'un conteneur au Burkina Faso**

Un envoi au Burkina Faso est programmé en mars. Le coût de cet envoi est de 7 300 €. Compte tenu du montant de la dépense, sur les conseils de Patrick Atohoun, une aide exceptionnelle va être sollicitée auprès d'Emmaüs International.

Un conteneur pour le Bénin est prévu pour le printemps.

❖ **Réception des dons à Saint Serge le mardi**

Claire LE FLECHER interroge le conseil d'administration sur la décision de fermer les dons à Saint-Serge le mardi. Il est rappelé qu'il y a eu plusieurs fois des débats en équipe d'animation de Saint-Serge sur cette fermeture qui permettrait d'alléger le travail de tri du mardi et de diminuer des apports toujours en hausse et parfois difficiles à gérer.

Pour des raisons pratiques, le site étant ouvert le mardi pour l'accueil des bénévoles, il n'est pas possible de fermer le site aux donateurs. Donc aucune décision n'a été prise de non accueil des dons le mardi. En revanche, la promotion de cette ouverture a été limitée et les nouveaux flyers ne mentionnent plus l'ouverture aux dons le mardi, comme notre site Internet. Un point sera fait dans six mois pour tirer un bilan de ces nouvelles dispositions.

Dates :

- Made in Angers : les visites ont commencé et vont se poursuivre les prochaines semaines
- 15 février : AG de l'ACE s'est tenue à Paris
- 2 mars : réunion communautaire le matin (cf ci-dessus)
- 7 et 8 mars : assises des régions au Croisic, nous serons représentés par le trépied
- 24 mars : inauguration du Truck Beauté. Les élèves du lycée Wresinski ont transformé une remorque frigorifique en truck beauté. Avant son départ pour Blois, les compagnes et compagnons ont été invités à venir en profiter. Les créneaux se sont vite remplis.
- 4 avril : Réunion des amis sur le thème « Qui fait quoi à la Communauté d'Angers »
- 6 avril : AG de l'IRESA à 17h dans la nouvelle salle des ventes.

Date du prochain CA : 16 mars 2023

Relevé des actions à conduire

QUOI	QUI	QUAND
Rechercher des portants textile sur le Bon Coin	Jean Michel	Au plus tôt
Envoyer mail à Vitrines d'Angers pour récupérer des portants textile	Jean Marc	Au plus tôt
Envoyer mail pour annoncer la réunion communautaire avec l'ODJ et les deux pages les plus importantes du projet communautaire 2017-2022	Coprésidents	Au plus tôt
Faire une demande à E.I pour le financement de l'envoi du conteneur au Burkina	Inès	Au plus tôt